



Ouagadougou, le 22 MARS 2022

N°2022 _____ MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à l'honneur de porter à la connaissance des étudiants **du cycle licence des universités publiques du Burkina Faso**, que l'Etat burkinabè offre **des bourses intermédiaires au titre de l'année académique 2021-2022**.

Le nombre de bourses disponibles est de trois cent dix (310).

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf

Pour la procédure, une fois sur la plateforme :

- **créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe ;**
- **puis se connecter ;**
- **ensuite cliquer sur la rubrique bourse pour commencer la soumission du dossier de candidature.**

I. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants inscrits dans les universités publiques et remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- avoir une moyenne générale de 12,50/20 au moins aux examens de fin d'année ;
- n'avoir pas redoublé plus d'une fois dans le cycle licence ;
- être dans la limite d'âge pour les niveaux de formation suivants :

1. Cycle Licence

- avoir **24 ans** au plus au 31 décembre 2021 pour la 2^{ème} année, au regard des retards académiques au lieu de **23 ans** ;
- avoir **25 ans** au plus au 31 décembre 2021 pour la 3^{ème} année.

2. Cas spécifique des études en sciences de la santé (médecine, pharmacie et chirurgie dentaire) :

- avoir **26 ans** au plus au 31 décembre 2021 pour la 4^{ème} année ;
- avoir **27 ans** au plus au 31 décembre 2021 pour la 5^{ème} année.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature à **joindre sur la** plateforme doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche de candidature à télécharger sur la plateforme **CAMPUSFASO** ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes de la dernière année académique ;
- une attestation d'inscription de la nouvelle année académique;
- un curriculum vitae (CV).

Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme **du 28 mars au 13 avril 2022 au plus tard à 23h59 min sur le site : <https://campusfaso.bf/>** dans la rubrique bourse.

NB : Tout dossier incomplet est irrecevable.

**P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général**



Pr SAWADOGO Mahamadou
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'OIPA/CAMES